« Stop à l'ingérence et au chantage de la Turquie »

ENTRETIEN

TERRORISME Dix ans après l'assassinat à Paris de trois militantes kurdes et deux semaines après une nouvelle attaque, une grande manifestation s'est tenue, samedi. La militante kurde Berivan Firat déplore l'absence de protection de la France et de l'Europe.

CALL STICE!

Le 7 janvier, à Paris. Marche en hommage à Leyla Saylemez, Sakine Cansiz et Fidan Dogan, assassinées le 9 janvier 2013. ALAIN JOCARD / AFP

lus de 25 000 personnes ont manifesté, samedi, pour exiger justice pour Sakine Cansiz, Fidan Dogan (Rojbîn) et Leyla Saylemez, trois militantes kurdes assassinées le 9 janvier 2013 au Centre démocratique kurde, à Paris. Une affaire dans laquelle sont impliqués les services de renseignements turcs. Une marche qui inter-

vient deux semaines seulement après une autre attaque, qui a fait trois morts, le 23 décembre, rue d'Enghien, dans le 10^e arrondissement (voir notre vidéo sur l'Humanité.fr).

Quelle est la situation des communautés kurdes en Europe et en Turquie?

Elle est toujours difficile, malheureusement. En toute période, les Kurdes sont en butte à l'attitude des États dans lesquels ils se trouvent, et qui cèdent à la realpolitik. Dans sa guerre contre les Kurdes, la Turquie use d'armes prohibées, voire d'armes chimiques. Elle refuse qu'on se rende sur place pour le prouver. D'un autre côté, en Turquie, le Parti



BERIVAN FIRAT
Porte-parole du
Conseil démocratique
kurde de France

démocratique des peuples (HDP) fait face à un procès visant à l'interdire. La lutte démocratique est bloquée à tous les niveaux. Nous faisons face à une attaque

d'envergure jamais connue jusqu'à présent.

Et en France?

Il y a eu ces attaques. On nous fait croire que celle du 23 décembre était raciste et suprémaciste. En fait, nous sommes dans la même situation que lors des crimes de 2013. À l'époque, Ankara soutenait qu'il s'agissait d'un règlement de comptes, brouillant toutes les pistes qui menaient à la Turquie. Il n'y a pas de hasard. Le 23 décembre dernier, jour de la tuerie, une réunion de femmes devait se tenir pour commémorer l'attaque de 2013. La rencontre avait été reportée du fait de problèmes de trains occasionnés par une grève

des transports. C'est pourtant à l'heure de cette réunion que cet individu s'est présenté. Il était allé le matin en Seine-Saint-Denis pour chercher des étrangers à tuer mais n'en avait pas trouvé, a-t-il soutenu à la police. Il est ensuite retourné dans le 10e arrondissement, dans la rue la plus calme, la rue d'Enghien, pour s'en prendre aux Kurdes. Il a visé le Centre culturel kurde, qui est la vitrine des exilés, mais est montré systématiquement par le président turc Recep Tayyip Erdogan et l'ambassade comme la vitrine du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Cet individu a visé un restaurant kurde. Il a marché 150 mètres, passant devant les commerces juif, africain, arménien, libanais, arabe, et il est entré dans un salon de coiffure kurde. Arrêté par la police, qui a conclu à un acte raciste, il a dit être venu tuer des Kurdes et a demandé combien il en avait tué. Il a dit ne pas aimer les Kurdes car, s'ils ont combattu Daech, au lieu de massacrer ses membres, ils les ont faits prisonniers... Et on nous dit que ce n'est pas un acte terroriste, politique? Cet homme a été incarcéré pendant un an, pour un acte raciste, et on nous dit que l'attaque du 23 décembre était aussi une acte raciste. Mais avec qui était-il en relation? Comment a-t-il eu son arsenal de munitions et son arme alors qu'il est sous contrôle judiciaire?

Quel était le sens de la manifestation, samedi?

C'était une grande action, avec beaucoup d'élus, de femmes

« Nous faisons face à une attaque d'envergure jamais connue jusqu'à présent. » etd'hommes politiques français, des féministes, des syndicats. Tous étaient venus pour dire « justice pour Sakine, Rojbîn et Leyla, levez le secret-défense»! Ce n'est pas qu'une demande des Kurdes, précisez-le! C'est le juge d'instruction français

qui, pendant l'enquête sur le triple assassinat de 2013, avait demandé une levée du secret-défense sur les documents détenus par les services français.

La Turquie cherche-t-elle la collaboration des pays européens contre les militants kurdes?

Elle mène une politique d'ingérence et de chantage au motif qu'elle abrite des réfugiés, des êtres humains qui ont fui la guerre. L'Occident a un devoir de les protéger, mais la Turquie est grassement payée pour s'en occuper. Ces réfugiés sont utilisés comme monnaie de chantage contre les pays européens. De plus, la Turquie use de son droit de veto contre l'entrée de la Suède et de la Finlande dans l'Otan. Elle demande que lui soient livrés des militants, réfugiés politiques dans ces pays. Il est temps de dire stop! J'ai la nationalité française, mais en tant que Kurde, je ne peux pas me déplacer en toute sécurité en Europe. Où est la souveraineté de la France quand un pays envoie quelqu'un abattre ses opposants et les personnalités politiques qui le dérangent? En 2013, l'assassin et ceux qui ont donné les directives sont connus. Nous pensons que c'est la même chose cette foisci. Emine Kara, l'une des femmes assassinées, avait combattu Daech à Raqqa, en Syrie, où elle avait été blessée. Elle était venue à Paris se faire soigner. Elle a été assassinée.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR GAËL DE SANTIS

JUSTICE FABIEN ROUSSEL À EMMANUEL MACRON : « LEVEZ LE SECRET-DÉFENSE »

Le secrétaire national du Parti communiste français (PCF), Fabien Roussel, vient officiellement de s'adresser, par courrier, à Emmanuel Macron. À l'occasion des dix ans de l'assassinat des trois militantes kurdes à Paris, il rappelle que « les commanditaires de ce triple meurtre ne sont toujours pas identifiés tandis que les juges d'instruction n'ont pas accès aux dossiers établis par la Direction générale de la sécurité intérieure ». Il demande au chef de l'État « de lever le secret-défense qui rend impossible la manifestation de la vérité dans cette douloureuse affaire ». Dans un premier temps, la Commission du secret de la défense nationale avait accepté la déclassification, mais les documents fournis étaient « caviardés », comme l'a révélé maître Antoine Comte. Une seconde demande, après la réouverture du dossier en mai 2019, avait été refusée sous prétexte qu'il n'y avait aucun élément nouveau. Mais après la tuerie de la rue d'Enghien, dans le 10e arrondissement, le 23 décembre, l'argument ne tient plus. Le président de la République peut s'affranchir de l'avis de la Commission et permettre la transparence. « Dans un tel contexte, une instruction libérée de toute entrave reste la meilleure garantie à l'exigence de justice et de vérité à laquelle nous sommes tous attachés. Elle passe sans aucun doute par la levée du secretdéfense », écrit encore Fabien Roussel. Depuis des décennies, le PCF soutient la lutte des Kurdes et dénonce la répression dont ils sont l'objet, notamment en Turquie, mais également en France.



Le 7 janvier, sur la ligne de front du Donbass, Bakhmout est le théâtre d'une lutte acharnée. CLODAGH KILCOYNE/REUTERS

En Ukraine, cette trêve dont personne ne voulait

CONFLIT Le cessez-le-feu unilatéral décrété par la Russie a pris fin samedi soir. Kiev et Moscou dénoncent les nombreuses frappes qui ont ponctué le Noël orthodoxe. La période avait été précédée d'annonces concernant le renforcement de l'aide militaire occidentale.

a première trêve d'ampleur, annoncée unilatéralement jeudi 5 janvier par la Russie, aura finalement été un voeu pieux. À peine déclaré, le cessez-le-feu a été jugé comme ne pouvant « être pris au sérieux » par le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kuleba. S'il n'a formulé jusqu'alors aucune proposition allant dans le sens d'un arrêt des combats, le président Volodymyr Zelensky n'a donné aucun crédit à cette trêve de 36 heures énoncée à l'occasion du Noël orthodoxe. Pour le chef de l'État, il s'agit d'une annonce tactique de Moscou, désireux de se servir des fêtes « comme (d')une excuse pour tenter, ne serait-ce que temporairement, d'arrêter la progression » de l'armée ukrainienne dans le Donbass.

Près de onze mois après le début de l'offensive, la Russie ne contrôle plus que 16,5 % du territoire ukrainien, contre 24,4 %, en mars, un mois après les premières attaques. À Paris, le Quai d'Orsay a de concert dénoncé le « cynisme » russe: « Cette annonce constitue une tentative grossière de la part de la Russie de masquer sa responsabilité, alors qu'elle

continue de multiplier les exactions et de bombarder sans relâche l'ensemble du territoire ukrainien, en ciblant notamment, en plein hiver, les installations critiques et les populations civiles. »

LA MOTIVATION DES ALLIÉS INTERROGE

Outre les intenses bombardements sur le terrain, la trêve, qui devait entrer en vigueur vendredi midi, heure de Moscou (10 heures en France), et se conclure samedi soir (22 heures en France), a par ailleurs été accueillie par une autre annonce qui laisse songeur quant aux motivations des alliés. Vendredi, l'Allemagne a annoncé la livraison de véhicules de combat d'infanterie Marder avant la fin du premier trimestre. De même côté étatsunien, où Laura Cooper, vice-secrétaire adjointe de la Défense, a évoqué une aide inédite de 3 milliards de dollars (2,81 milliards d'euros) comprenant 50 blindés chenillés Bradley de type M2A2. En parallèle, Washington devrait fournir 116 chars Abrams à la Pologne voisine, en plus des 250 dont la livraison devrait être actée fin 2024. Ces annonces font

suite à celle formulée mercredi 4 janvier par Emmanuel Macron de livrer des « chars de combat légers ». « C'est la première fois que des chars de conception occidentale sont fournis aux forces armées ukrainiennes », a précisé l'Élysée à l'issue d'un échange téléphonique d'une heure avec Volodymyr Zelensky.

Le ministère russe de la Défense a assuré que, « malgré les tirs d'artillerie des forces armées ukrainiennes sur les zones peuplées et les positions russes », ses troupes avaient respecté le cessez-le-feu. Pourtant, selon la partie ukrainienne, les régions de Louhansk, Bakhmout, Makiïvka, Kherson, Stelmakhivka, Bilohorivka et Dubrava ont été pilonnées avec une intensité toutefois moindre que les jours précédents. Selon Londres, les offensives menées pendant la trêve auraient permis à Moscou de « renforcer ses fortifications défensives dans le centre de l'oblast de Zaporijia », dans le sud de l'Ukraine, afin de protéger son pont terrestre reliant la Crimée à la région russe de Rostov-surle-Don, capitale officieuse du sud de la Russie.

LINA SANKARI